

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous couvert de répondre au besoin de « proximité des Français », Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics et Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, ont annoncé ce mercredi les 50 premières collectivités qui accueilleront, à l'issu du comité de sélection, des services des finances publiques actuellement localisés dans les grandes métropoles.

Mais alors que se déroulait la réunion, les premières annonces étaient faites par des élu.es locaux dans la presse locale, confortant la CGT Finances Publiques dans son attitude à ne pas se rendre à cette réunion et de participer à un simulacre de dialogue social.

Mais c'est la nature même de cette annonce qui est la plus stupéfiante :

- ▶ **Comment croire que la désertification** due à un désengagement de l'État en termes d'implantation de Services publics, d'infrastructures routières ou ferroviaires pourra se résorber d'un claquement de doigts, fussent les doigts de plusieurs ministres ?
- ▶ **Comment croire que le départ de structures et emplois** vers des territoires subissant depuis trop longtemps la désertification sera facile ? Tous les fonctionnaires concernés sont-ils célibataires ou marié.e.s à d'autres fonctionnaires pouvant obtenir leur mutation ou salarié.es du privé devant retrouver un travail ?
- ▶ **Comment croire que le déménagement de ces structures** participera à une véritable réimplantation de Services publics ?

Les fonctionnaires ne sont pas des petits soldats destinés à satisfaire tel ou tel élu ayant vu partir une caserne ou fermer une usine, ils ne sont pas des pions à disposition du pouvoir politique qui pourrait les déplacer au gré de ses lubies.

L'implantation des services est issue d'une construction historique, même si les calculs purement comptables ont amené à la fermeture d'hôpitaux, d'écoles, etc.

Il semble que la logique républicaine qui prévalait d'adapter les emplois et les moyens aux besoins des populations ne soit plus de mise, mais soit remplacée par la réponse aux visées purement électorales de baronnets de province inféodés à ce gouvernement.

Les opérations de localisation en région commenceront dès 2021. Les services administratifs concernés seront en charge de missions de gestion. La nature exacte des services concernés de la DGFIP, leur dimensionnement, ainsi que le calendrier détaillé des opérations seront précisés dans un second temps.

Le déménagement soudain de pans entiers des administrations est purement artificiel et ne pourra que conduire à des situations personnelles difficiles, voire à des démissions de fonctionnaires. Il est d'autant plus artificiel qu'il se produit alors même que le gouvernement supprime 4/5èmes des implantations fiscales et les remplace par des services fourre-tout, les Maisons France Service. Ces services, aux effectifs réduits et à la formation professionnelle au rabais, ne serviront que de boîtes aux lettres et d'aide aux usagers pour utiliser Internet. C'est loin de suffire pour combler les besoins en Services publics de nos concitoyens.

Il faut redynamiser les territoires, oui, bien sûr, mais avec des Services de pleine compétence, sur l'ensemble du territoire, des effectifs en nombre suffisant pour remplir l'ensemble des missions !

CONTACTS : • **Fanny DE-COSTER** ☎ : 06.32.08.28.56 ✉ : fanny.de-coster@cgt.fr
• **Olivier VILLOIS** ☎ : 06.32.22.71.34 ✉ : olivier.villois@cgt.fr
• **Philippe CRASTE** ☎ : 01.55.82.80.90 ✉ : philippe.crate@cgt.fr